

## EDITORIAL

### Bronca

**L'**ÉVALUATION de la gestion publique a trouvé un bouc émissaire: le manque de procès. Au Parlement, une partie des députés s'offusque du peu de cas qui est fait, sur le plan judiciaire, des recommandations de la Cour des comptes. La rhétorique, celle de la reddition des comptes, est un bon client politique et elle n'est pas nouvelle. Les premiers ballons d'essai remontent à l'ère Youssoufi, pour ne citer que les initiatives les plus notables au cours de ces 20 dernières années. Le gouvernement d'alternance avait alors tenté de se doter d'une doctrine, mais sans se soucier des mécanismes de sa mise en œuvre. Si l'approche a connu peu de succès, les préoccupations étaient cependant plus pragmatiques et techniques et moins idéologiques qu'aujourd'hui. L'idée était de s'inscrire plus dans la perspective d'une amélioration qualitative du système de la gouvernance publique que de celle d'une logique de chasse aux sorcières. Cette prise de hauteur fait cruellement défaut dans le débat actuel alors même que le recours à la justice ne doit être que l'ultime scénario pour discipliner les pratiques. En particulier en l'absence de dysfonctionnements majeurs. Ce qui semble le fait marquant de la plupart des rapports de la Cour des comptes de ces dernières années. De surcroît, si nul n'est censé ignorer la loi, nul n'est censé non plus se dégager de ses responsabilités quand il est possible d'agir en amont pour anticiper le gaspi budgétaire. Comment ne pas s'arrêter sur la persistance d'angles morts du contrôle de la gestion publique lorsque la détection des signes avant-coureurs des dérives financières se heurte à des débats souvent creux quand ce n'est pas à l'absentéisme des députés. Le peu d'entrain constaté pour les discussions autour de la loi de règlement, devenue pourtant plus contraignante depuis la Constitution de 2011, est éloquent à cet égard.

Reposée en ces termes, la dernière bronca au Parlement pourra paraître comme une manière de se défaire. □

Mohamed BENABID

# Données personnelles Alerte aux administrations

- Plusieurs départements non conformes
- Le secret bancaire en toile de fond
- Les procédures s'enchaînent à la CNDP

Voir page 27



## Education: Pourquoi le plan d'urgence devait échouer!

**L'**ÉVALUATION de la Cour des comptes du plan d'urgence pour l'éducation est sans appel. Ce programme étalé sur 2009-2012 comportait trop de dysfonctionnements et d'irrégularités pour fonctionner. Une gestion financière et comptable défaillante, une centralisation excessive des décisions, de l'improvisation... Le plan était trop optimiste au regard des capacités managériales en place. □

Voir Analyse pages 3 à 5

## IR: Les comptables agréés négocient un deal avec le fisc

Voir page 11

## Expatriés: Ces salaires perçus... «discrètement» à l'étranger

Voir page 10

Votre courrier pages 20 & 21



Par Moussa MARA

## Afrique/croissance urbaine Une analyse de l'ancien 1er ministre du Mali

Voir pages 28 & 29

## Assurance automobile L'assistance gratuite, c'est fini!

Voir page 2